

KOSOVO.

Réfugiés de l'ex-Yougoslavie. « Pour adresser un message clair sur le Kosovo , il faut tirer les leçons des erreurs passées en Bosnie et en Croatie et réparer ces erreurs »

Index AI : EUR 05/01/98

Le conflit armé qui fait rage dans la province du Kosovo a suscité des protestations sur l'ensemble de la planète et la communauté internationale a déclaré qu'il fallait empêcher une « nouvelle Bosnie ». Toutefois, certains gouvernements, tout en se faisant fort de dénoncer le présumé « nettoyage ethnique » qui se déroule au Kosovo, n'hésitent pas à adopter des mesures facilitant le renvoi de réfugiés originaires d'autres parties de l'ex-Yougoslavie – mesures qui sont loin de satisfaire à la nécessité d'apporter une juste réparation aux personnes qui ont été victimes de violations lors des conflits qui ont ensanglanté la Bosnie et la Croatie, a déclaré Amnesty International à la veille de la réunion du Groupe de travail chargé des questions humanitaires.

« Les grands mots qu'emploient les différents gouvernements paraissent bien creux lorsque l'on se penche sur la démarche adoptée par la communauté internationale pour "résoudre" le problème des personnes expulsées en masse de Bosnie-Herzégovine, a déclaré l'Organisation. Certains États semblent plus enclins à se débarrasser des réfugiés, qu'ils perçoivent comme un "fardeau", qu'à mettre fin au calvaire qu'endurent ces personnes. » En renvoyant des réfugiés, les gouvernements risquent d'entériner la politique de "nettoyage ethnique" menée en Bosnie-Herzégovine. De plus, certains États envisageraient de procéder à des renvois massifs de Croates de Bosnie vers la Croatie, ce qui rendrait irrévocable l'exil des Serbes de Croatie qui se sont enfuis, mais souhaitent regagner leur foyer.

« Les autorités responsables des violations des droits humains pourront en déduire à condition d'attendre patiemment que la communauté internationale se lasse de critiquer leur politique et de chercher à promouvoir des solutions équitables, elles pourront un jour parvenir à leurs fins », a précisé Amnesty International.

Cette semaine, à l'occasion de la réunion du Groupe de travail chargé des questions humanitaires, qui doit se tenir vendredi sous la présidence du Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, la communauté internationale est appelée à réfléchir sur le problème des réfugiés originaires de l'ex-Yougoslavie. Le Groupe de travail, qui se réunit régulièrement, doit aborder la question des progrès réalisés en ce qui concerne le retour des personnes réfugiées ou déplacées dans le foyer qu'elles occupaient avant la guerre en Bosnie-Herzégovine, mais il ne fait aucun doute que la dégradation de la situation au Kosovo sera dans tous les esprits.

« À l'heure où il s'agit de trouver des moyens de protéger les personnes qui tentent d'échapper aux violations des droits humains commises au Kosovo, il convient d'adresser aux autorités de la région un message clair ; pour trouver une issue à la crise du Kosovo, la communauté internationale doit réparer les erreurs politiques qu'elle a commises au sujet de la Bosnie-Herzégovine et de la Croatie », a ajouté Amnesty International.

« Au moment de réfléchir sur les mesures à adopter pour faire face au conflit au Kosovo, les gouvernements doivent penser avant tout aux droits fondamentaux des personnes réfugiées, et non à leurs propres intérêts nationaux étriés. »

Les leçons de la Croatie

Des hommes politiques croates ont rapporté en mai qu'un groupe de travail réunissant des parlementaires allemands et croates avait discuté de la proposition émise par le gouvernement

croate d'organiser le retour en Croatie de 80 000 Croates de Bosnie, actuellement réfugiés en Allemagne, dans le courant de l'année. L'Organisation craint que les Bosno-Croates qui retourneront en Croatie ne soient placés dans les logements appartenant à des Serbes de Croatie. À l'instar du Comité Helsinki de Croatie, organisation nationale de défense des droits humains, Amnesty International craint que les autorités croates n'aient conçu ce projet aux seules fins d'empêcher le retour des Serbes de Croatie, en veillant à ce qu'ils n'aient nulle part où aller.

« Si les autorités croates acceptent le retour d'un nombre aussi élevé de réfugiés, ce sera au mépris de toute crédibilité, puisqu'elles prétendent par ailleurs ne pas pouvoir gérer le retour d'un grand nombre de leurs propres citoyens : les Serbes de Croatie », a affirmé Amnesty International.

Les violations des droits humains commises en Croatie empêchent les Serbes de Croatie réfugiés ou déplacés de réintégrer leur foyer d'avant-guerre. Parmi les membres de la communauté serbe de Croatie, désormais fort restreinte, il en est même certains qui choisissent aujourd'hui encore d'emprunter le chemin de l'exil.

Les autorités croates répondent souvent aux appels les exhortant à faciliter le retour des Serbes de Croatie en soulignant l'importance de la communauté bosno-croate réfugiée en Croatie. Les membres de celle-ci sont, pour beaucoup, originaires de régions de la Bosnie-Herzégovine où leur groupe national est désormais minoritaire, et où leur sécurité n'est pas assurée.

Les leçons de la Bosnie-Herzégovine

Lors de sa dernière réunion, en décembre 1997, le Groupe de travail chargé des questions humanitaires a déclaré que 1998 serait l'année des retours en « zones minoritaires » – autrement dit qu'il s'agirait de permettre aux réfugiés et aux personnes déplacées de revenir dans leur localité d'origine, passée après la guerre sous le contrôle d'un groupe national autre que le leur. L'organisation de défense des droits humains soutient les efforts déployés par la communauté internationale en vue de réparer les torts commis au nom du nettoyage ethnique. « Les autorités doivent veiller à ce que la situation des droits humains aille en s'améliorant afin que chacun, indépendamment de sa nationalité, puisse regagner son foyer en toute sécurité, pour peu qu'il en manifeste le désir, a affirmé Amnesty International. Toutefois, compte tenu des risques auxquels demeurent confrontées les personnes qui choisissent effectivement de réintégrer leur ancien domicile, les progrès réalisés cette année ne doivent pas être invoqués par les pays qui accueillent des réfugiés pour renvoyer des personnes exilées en "zones minoritaires". »

Dans le courant de l'année, Amnesty International a critiqué les mesures prises par certains Länder allemands qui, sans suivre les conseils du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ont procédé à l'expulsion de réfugiés originaires de Bosnie-Herzégovine dont le domicile se trouve désormais en « zone minoritaire ». En raison de cette situation, la plupart des personnes renvoyées sont contraintes de se loger dans des régions où leur groupe national est majoritaire, occupant ainsi la place de membres de minorités nationales qui désirent y revenir. À ce jour, le nombre d'expulsions recensées en 1998 a été multiplié par deux : plusieurs Länder – la Bavière, Berlin, le Brandebourg, la Hesse, la Rhénanie du Nord-Westphalie, la Sarre, la Saxe et le Thuringe – ont pris des mesures permettant le renvoi de réfugiés bosniaques dont la localité d'origine est passée sous le contrôle d'un groupe national autre que le leur l